



Communiqué de presse
28 décembre 2004

Projet éolien en Méditerranée : et si Vias se trompait ?

Midi Libre annonce que les élus de Vias, après un réquisitoire anti-éolien d'un maire adjoint de la commune, se sont prononcés contre l'avant projet de parc éolien proposé par le groupement La Compagnie du Vent – Shell WindEnergy au large de la communauté d'agglomérations Hérault Méditerranée. Les raisons invoquées par le conseil municipal pour ce rejet n'ont pourtant rien à voir avec le projet déjà présenté à plusieurs reprises par les développeurs éoliens.

Vias au cœur de la concertation

La description du projet de parc éolien en Méditerranée relatée dans l'édition du 17 décembre 2004 de Midi Libre a de quoi surprendre : Gérard Metge, maire adjoint de Vias, prétend que les élus locaux n'ont pas été sensibilisés, et que sa ville a été tenue à l'écart de la concertation.

Au contraire, Vias fait partie des premières communes à avoir été contactées, dès novembre 2001, et le groupement La Compagnie du Vent – Shell WindEnergy a rencontré des élus de Vias en plusieurs occasions pour les informer de l'avancement du projet. Mieux encore, la directrice de cabinet de la mairie de Vias fait partie du Comité Local d'Information et de Consultation mis en place cet automne par les développeurs éoliens pour informer les acteurs locaux et recueillir leurs avis. Elle était présente à la réunion qui s'est tenue le 14 octobre dernier à la mairie d'Agde.

Comment peut-on ainsi affirmer, comme cela est relaté dans Midi Libre, que ce projet est « *arrivé trop sournoisement et tout ficelé* » ? L'effort de concertation a justement amené le groupement La Compagnie du Vent – Shell WindEnergy à modifier l'implantation des éoliennes suite à une rencontre avec les pêcheurs, en juillet dernier. De plus, cette implantation, encore préliminaire, sera sûrement amenée à évoluer en fonction des résultats des différentes études de détail qui seront réalisées si le projet est sélectionné par le gouvernement pour son appel d'offres.

Les habitants de Vias favorables au projet de parc éolien

D'après l'article du Midi Libre, « *l'avis des populations locales et de leurs représentants* » aurait été « *négligé* ». Que dire alors de l'enquête menée par l'institut indépendant Sofres cet été à la demande du groupement La Compagnie du Vent – Shell WindEnergy, auprès des résidents et des touristes de plusieurs communes concernées ? Les Viassois sont 55 % à être favorables à l'implantation d'éoliennes au large de leur commune. Les résultats de cette enquête ont été publiés dans *l'Agathois* en octobre, et ils apparaîtront en intégralité sur le site Internet d'information sur le projet, bientôt en ligne.

Quelques vérités sur l'énergie éolienne

Mais il y a plus grave : il apparaît clairement que les élus viassois ont eu à se prononcer sur la présentation d'un pré projet qui n'a rien à voir avec celui du groupement La Compagnie du Vent – Shell WindEnergy. En effet, contrairement à ce que prétend M. Metge, les éoliennes ne nécessitent pas d'être « *couplées avec de l'énergie thermique* ». Les pays qui développent bien plus largement l'énergie éolienne que la France, comme l'Allemagne et le Danemark, le savent : plus de 18 000 mégawatts éoliens installés dans ces deux pays, et pas une nouvelle centrale thermique construite depuis.



L'éolien, c'est le poumon du mix énergétique : tout kilowattheure produit par une éolienne évite l'émission de 670 g de gaz carbonique qui serait émis par une centrale électrique au fioul pour produire le même kilowattheure (voir www.planete-eolienne.fr). Ainsi, le parc éolien du Libron évitera l'émission d'environ 200 000 tonnes de gaz carbonique chaque année.

Les éoliennes en mer ne sont pas néfastes pour le poisson : il existe de nombreuses données environnementales sur les parcs éoliens offshore d'Horns Rev (voir www.hornsrev.dk) et de Nysted (voir uk.nystedhavmoellepark.dk), au Danemark qui démontrent que les aérogénérateurs peuvent être un atout pour la ressource halieutique.

Objectif français : 500 à 1 500 mégawatts éoliens en mer

De même, il est totalement faux d'affirmer, comme le fait M. Metge, que les politiques européenne et française sont floues en matière d'éolien : la France s'est engagée à produire 21 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici 2010. Depuis l'an 2000, cette part de renouvelable ne décolle pas et reste à 15 %. Seule la filière éolienne est suffisamment mature, tant économiquement que techniquement, pour nous permettre d'atteindre ce but. C'est pourquoi le ministère de l'Industrie a fixé l'objectif national de 2 000 à 6 000 mégawatts éoliens installés, dont 500 à 1 500 mégawatts en mer, d'ici fin 2006.

Le projet du Libron fait d'ailleurs partie des dossiers soumis à l'appel d'offres du gouvernement pour la construction d'éoliennes en mer. Il s'agit du seul projet proposé en Méditerranée, et le résultat de la sélection devrait être révélé par le gouvernement français au cours du premier semestre 2005. Le groupement La Compagnie du Vent – Shell WindEnergy est très clair à ce sujet : la sélection de son projet est la condition *sine qua non* pour la poursuite des études qui pourront mener à la réalisation du parc éolien du Libron.

Les élus de Vias invités au dialogue

Gérard Metge demande : « *Qu'on nous laisse le choix !* ». C'est justement en pratiquant la désinformation qu'il parasite la concertation et ne laisse aucun choix aux Viassois. Pour ceux qui veulent se faire une opinion à partir d'informations exactes et vérifiées sur l'énergie éolienne, les sources ne manquent pas : l'Ademe (www.ademe.fr), l'association France Energie Eolienne (www.fee.asso.fr), le Syndicat des Energies Renouvelables (www.enr.fr), la fédération Planète Eolienne (www.planete-eolienne.fr), et d'autres organismes répondent aux questions du public.

Quant au groupement La Compagnie du Vent – Shell WindEnergy, il souhaite poursuivre l'information sur son projet de parc éolien au large de la communauté d'agglomérations Hérault Méditerranée : il renouvelle sa proposition aux élus de Vias de leur faire une prochaine présentation de l'état d'avancement du projet et d'en débattre ouvertement dans les premiers jours de l'année 2005.

Pour toute information : 04 99 52 64 70
Isabelle GIUDICELLI, chargée de communication

LA COMPAGNIE DU VENT • 650, rue Louis Lépine • 34000 MONTPELLIER
e-mail : info@compagnieduvent.com • <http://www.compagnieduvent.com>
Tél +33 (0)4 99 52 64 70 • Fax +33 (0)4 67 15 09 39

SHELL WINDENERGY • c/o Société des Pétroles Shell • Immeuble « Les Portes de la Défense »
307, rue d'Estiennes d'Orves • 92708 COLOMBES CEDEX
<http://www.shell.com/renewables>
Tél. : +33 (0)1 57 60 64 61 • Fax : +33 (0)1 57 60 68 67